ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

MODIFICATION DU CAPITAL

STARSOLINVEST SAS au capital de 1 000 euros, siège social : 14 Rue Marie de Bourgogne 21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR, 921 020 756 RCS DIJON, décisions du 25/07/2023 : augmentation du capital social de 180 000 €, ancien mention : 1 000 €, nouvelle mention : 181 000 €. Pour avis, le Président.

AL23009731

MODIFICATION DU CAPITAL

GROUPEMENT FORESTIER DE CHARENTENAY

GROUPEMENT FORESTIER
AU CAPITAL DE 537 003,93 Euros
Siège social : 8 Grande rue
21410 ARCEY 424 244 333 RCS DIJON

L'AGE du 29 avril 2023 a autorisé le retrait total de deux associés du GROUPEMENT FORESTIER DE CHARENTENAY, Messieurs Nicolas et Patrick GRANDPIERRE, et par conséquence la réduction du capital social dudit groupement d'un montant global de 74 401,11 Euros, ce qui le porte ainsi de 611 405,04 Euros à 537 003,93 Euros, par annulation de 147 parts. Acte authentique du 5 mai 2023.
Les articles 6 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Modifications au RCS de DIJON

AL23009915

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

SCI YENA

au capital de 1 000 euros
Siège social : 7 Boulevard de la Trémouille
21000 DIJON
911 349 694 RCS DIJON

Aux termes d'un acte en date du 10/08/2023, les associés ont pris acte de la démission de M. Younès AKKI de ses fonctions de cogérant à compter du 10/08/2023 et ont décidé de ne pas le remplacer.
Pour avis
La Gérance

AL23009810

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

SCM CABINET DENTAIRE DES GRANDS CRUS

au capital social de 5.183,27 Euros
Siège social : 29 rue de Marsannay
21300 CHENOVE
SIREN 421 697 913 R.C.S. DIJON

Le 29/06/2023, l'AGE a pris acte de la démission de Monsieur Alain DEJUST de ses fonctions de cogérant à compter du 30/06/2023 et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
Pour avis.

AL23009813

AVIS DE TRANSFORMATION EN SARL

CENTRE ECOLOGIQUE HABITAT
Ancienne forme SAS Nouvelle forme SARL
Capital 1 000 €
38 rue Amiral Pierre 21000 DIJON
RCS DIJON n°887 853 612

Suivant acte de décisions unanimes des associés du 01/09/2023, il a été transformé la SAS CENTRE ECOLOGIQUE HABITAT en SARL à compter de la même date, sans création d'une personne morale nouvelle et adopté le texte des nouveaux statuts qui régiront désormais la Société. Cette transformation entraine la publication des mentions suivantes :
- Forme : société à responsabilité limitée
- Capital : 1 000 € divisé en 100 parts sociales de 10 € de valeur nominale unitaire et numérotées de 1 à 100
- Fin du mandat de Président au 01/09/2023 de M. Soufian TAJOUAOUT, demeurant au 1 Impasse Prosper Gallois 21300 CHENOVE et du mandat de Directeur général au 01/09/2023 de M. Nasroddine KERKRI, demeurant au 2 rue Joséphine Baker 21600 LONGVIC
- Désignation à compter du 01/09/2023 de M. Soufian TAJOUAOUT, demeurant au 1 Impasse Prosper Gallois 21300 CHENOVE, et de M. Nasroddine KERKRI, demeurant au 2 rue Joséphine Baker 21600 LONGVIC, en qualité de co-gérants pour une durée indéterminée.
Les dénomination, objet, clôture de l'exercice, durée et siège social restent inchangés. Mention en sera faite au RCS de DIJON. Pour avis, la Gérance.

AL23009819

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

CELTIPLAST

Société par actions simplifiée
au capital de 209 000 euros
Siège social : Vielverge,
21270 PONTAILLER SUR SAONE
342 351 350 RCS DIJON

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 30 JUIN 2023, il résulte que la société FRANCE COMMISSARIATS REVISION CONSULTANT (FCRC AUDIT), ayant son siège social 7 Boulevard Richelieu - BP 137 - 90003 BELFORT Cedex, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes en remplacement de la société COGEP AUDIT, pour un mandat de 6 exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2028.
POUR AVIS
Le Président

AL23009831

RM FACILITIES

Par décisions en date du 12 septembre 2023, l'associée unique de la société DME, SAS au capital de 7.000 €, dont le siège social est à QUETIGNY (21800) - 14, boulevard Champ aux Métiers, immatriculée au RCS de DIJON sous le n°804 823 623, a décidé d'adopter, à compter de ce jour, comme nouvelle dénomination sociale : RM FACILITIES. En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :
- Ancienne mention : DME ;
- Nouvelle mention : RM FACILITIES ;
Le siège social a été transféré à DIJON (21000) – 12, Rue de Cluj – Z.I. Nord, à compter de ce jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Il a été décidé d'étendre l'objet social, à compter de ce même jour, aux activités de : Installation de pompe à chaleur ; Installation et maintenance de système de chauffage au gaz, y compris la production d'eau chaude sanitaire ; et de système de climatisation ; Tous travaux de serrurerie, contrôle d'accès et d'interphonie ; Installation de système de production d'hydrogène ; Installations photovoltaïques, en toiture, au sol et en ombrière ; Installation et maintenance des feux tricolores pour le compte de l'Etat, des communes ou des collectivités locales ; L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de DIJON. Pour avis.

AL23009834

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CUMA DES ROCHES SAINT CLAUDE

L'AGE des associés, réunie le 03/03/2022 à Lamargelle, a voté le transfert du siège social de la CUMA, de Mairie Lamargelle, 21440 Saint-Seine-l'Abbaye à 5 rue Basse, 21440 Poiseul-la-Grange.
Pour avis le Président

AL23009835

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

ALEXA LA MONICA PSYCHOLOGUE. SAS au capital de 1 000 €. Siège social : 14 E rue Pierre de Coubertin Parc de Mirande, 21000 DIJON. 921 783 767 RCS DIJON ; Aux termes d'une décision en date du 06/09/2023, l'associée unique a décidé : d'étendre l'objet social aux activités de conseil, formation et coaching individuel et collectif dans un but d'efficacité professionnelle (management, communication, organisation, stratégie, ressources humaines) et développement personnel et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
POUR AVIS La Présidente

AL23009836

MODIFICATIONS DES STATUTS

DOMAINE ALAIN BURGUET

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au capital de 24 525 Euros
Siège social : 18 rue de l'Eglise -
21220 GEVREY CHAMBERTIN
482 595 501 RCS DIJON

Aux termes de décisions du 12/09/2023 :
- les associés ont autorisé le retrait de deux associés et constaté la réduction du capital social de 24 525 euros à 12 240 euros par rachat et annulation de 819 parts sociales, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
Le capital est fixé à 24 525 euros, divisé en 1 635 parts sociales de 15 euros chacune.
Nouvelle mention :
Le capital est fixé à 12 240 euros, divisé en 816 parts sociales de 15 euros chacune.
- l'associé unique a ensuite pris acte de la démission de M. Eric BURGUET de ses fonctions de cogérant à compter du même jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce DIJON. Pour avis

AL23009837

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

SARL DU DOMAINE ALAIN BURGUET

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 18 rue de l'Eglise -
21220 GEVREY-CHAMBERTIN
394 303 770 RCS DIJON

L'assemblée générale ordinaire du 12/09/2023 a pris acte de la démission de M. Eric BURGUET de ses fonctions de cogérant à compter du même jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce DIJON. Pour avis

AL23009838

SELARL Cabinet d'Avocats
ORLHAC - PIALES
7 rue de la grange aux grains
03700 BELLERIVE SUR ALLIER

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

CONSEIL HABITAT SERVICES

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 14 rue des Chalands,
21800 QUETIGNY
514 691 005 RCS DIJON

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 05/09/2023, M. Emmanuel LEUDIERE, demeurant 13 rue Pontus de Thyard, 21000 DIJON a été nommé en qualité de Président en remplacement de Mme Karine GATTI, démissionnaire.

AL23009841

SELARL Cabinet d'Avocats
ORLHAC - PIALES
7 rue de la grange aux grains
03700 BELLERIVE SUR ALLIER

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

CHS DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 14 rue des Chalands,
21800 QUETIGNY
845 057 330 RCS DIJON

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 05/09/2023, M. Emmanuel LEUDIERE, demeurant 13 rue Pontus de Thyard, 21000 DIJON a été nommé en qualité de Président en remplacement de la société MA VIE LA, démissionnaire.

AL23009842

MODIFICATION DU CAPITAL

BURGUET BROTHERS & CO

Société civile de portefeuille
au capital de 274 360 euros
Siège social : 18 rue de l'Eglise -
21220 GEVREY CHAMBERTIN
794 528 281 RCS DIJON

Aux termes de décisions du 12/09/2023 :
- les associés ont autorisé le retrait d'un associé et constaté la réduction du capital social de 274 360euros à 137 180 euros par rachat et annulation de 13 718 parts sociales, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
Le capital est fixé à 274 360 euros, divisé en 27 436 parts sociales de 10 euros chacune.
Nouvelle mention :
Le capital est fixé à 137 180 euros, divisé en 13 718 parts sociales de 10 euros chacune.
- l'associé unique a ensuite pris acte de la démission de M. Eric BURGUET de ses fonctions de cogérant à compter du même jour a décidé de ne pas procéder à son remplacement, et a modifié la dénomination sociale à compter du même jour devenant JLB, les statuts ont été modifiés en conséquence.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce DIJON. Pour avis

AL23009847

LEGATIS DIJON/QUETIGNY

SIEGE SOCIAL-GERANCE

YMKC

Société civile au capital de 988.165,00 €
Siège social : DIJON (21000),
26 boulevard de Yougoslavie
490 803 335 R.C.S. DIJON

Par AGE du 31 mars 2023, à effet du même jour, les associés ont corrigé l'adresse du siège social et de la Gérante, indiquées à tort à DIJON (21000), 26 boulevard de Yougoslavie, ledit siège étant fixé à DIJON (21000), 22 boulevard de Yougoslavie et modifié corrélativement l'article 4 (siège) des statuts.
Gérante : Ancienne mention : Mme Michèle CATTONI, dmt à DIJON (21000), 26 boulevard de Yougoslavie. Nouvelle mention : Mme Michèle CATTONI, dmt à DIJON (21000), 22 boulevard de Yougoslavie
Pour avis

AL23009848

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

SCI ALAIN BURGUET

Société civile immobilière
au capital de 152,45 Euros
Siège Social
18 rue de l'Eglise
21220 GEVREY CHAMBERTIN
397 545 609 RCS DIJON

L'assemblée générale ordinaire du 12/09/2023 a pris acte de la démission de M. Eric BURGUET de ses fonctions de cogérant à compter du même jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce DIJON.
Pour avis

AL23009850

MODIFICATIONS DES STATUTS

Dénomination : GARAGE LANDEAU DOMINIQUE
Forme : SARL
Capital social : 38 000 €
Siège social : 22 Faubourg Saint Georges - 21250 SEURRE
797 455 797 RCS DIJON
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 13 septembre 2023, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 38000 euros à 175000 euros et d'étendre l'objet social aux activités de : location de véhicules motorisés et non motorisés. Modification corrélative des statuts.Mention sera portée au RCS de Dijon

AL23009858

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CHASSIN INVESTISSEMENTS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 3 960 000 euros
Siège social
Rue de la Gare 71150 RULLY
839.270.154 RCS CHALON SUR SAONE

L'assemblée générale extraordinaire du 25 avril 2023 a décidé de transférer le siège social, à compter du 25 avril 2023, au 14 Rue Jean-François Champollion ZAC Porte de Beaune 21200 BEAUNE et de modifier les statuts. Gérance : Monsieur Stéphane CHASSIN demeurant 21 rue Juive 71150 CHAUDENAY, Monsieur Florian CHASSIN demeurant 13 Rue Créteuil Le Bas 71150 CHAUDENAY et Madame Rachel CHASSIN demeurant 3 Rue Emile Labet 21200 BEAUNE.
La société sera immatriculée au RCS de DIJON.

AL23009862

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

QUIZ ROOM DIJON

Société par actions simplifiée au capital de 10 000.00 euros
Siège social : 8 Boulevard de l'Europe 21800 QUETIGNY
922 244 744 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 Septembre 2023 : Il a été décidé d'étendre, à compter du 14 Septembre 2023, l'objet social aux activités de : Achat et vente de boissons alcoolisées de troisième catégorie.
En conséquence, l'article « Objet » des statuts a été modifié comme suit :
La société a pour objet de réaliser une activité d'organisation de jeux interactifs et toutes autres activités récréatives et de loisirs dans des salles privées, à destination de tout public.
Pour cela, la société pourra :
Conclure tout contrat de location, de sous-location ou de location gérance afin de disposer d'un local, en France ou à l'étranger et d'y installer des salles de jeux interactives, Proposer toutes prestations de restauration, traiteur, organisations de réceptions, et de manière générale l'achat et la commercialisation de boissons sans alcool, de boissons alcoolisées de troisième catégorie et de produits alimentaires.
Mention sera faite au RCS de Dijon
Pour avis,

AL23009865

NOMINATION DE CO-GÉRANT

SCI BIEF DE LA TANNERIE

Société civile immobilière
au capital de 200 euros
Siège social : 4 Place de l'Eglise
21120 MOLOY
750 540 031 RCS DIJON

Aux termes du PV de l'AGO du 12 septembre 2023, il a été décidé de nommer Mesdames Emma VIAIN-LALOUETTE et Marie VIAIN-LALOUETTE demeurant 16 Rue Philibert de la Mare à DIJON (21000) en qualité de co-gérantes pour une durée illimitée à compter du 12 septembre 2023 en remplacement de Madame Marie VIAIN, révoquée de ses fonctions de co-gérante.
Pour avis et mention
La gérance

AL23009872

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

POLYTESSE

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 45 Route de Combertault,
21200 STE MARIE LA BLANCHE
881952 261RCS DIJON

Selon des décisions du 04/08/2023, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'imprimerie papeterie, conseil, conception et réalisation de tous supports, création graphique, décoration intérieure et extérieure, activité d'enseigniste, création et installation de publicités et d'éléments de signalisation ou de signalétique, impression numérique et impression 3D, création de sites internet, numérisation digitale, vente de matières premières pour impression 3D, vente d'imprimantes 3D, reprographie, cartouches d'encres, vente d'objets publicitaires personnalisés, fourniture et personnalisation de textiles, impression, flocage, sérigraphie, transfert sérigraphique, broderie, couture, écussons, dropshipping, service de dépôt d'articles, relais-colis et de transférer le siège social au 50 ROUTE DE SAVIGNY, 21200 BEAUNE à compter du 04/08/2023, et de modifier en conséquence les articles 2 et 5 des statuts.

AL23009875

NON DISSOLUTION

BOUTIQUE MICHEL DEFOUR - B.M.D.

SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 27 route de Pommard -
21200 BEAUNE
478 424 815 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 18 août 2023, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL23009880

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

CELINE COIFFURE

SARL au capital de 88 424 €.
Siège social : 11 Rue Jean Jaurès
21120 IS SUR TILLE
489 526 079 RCS DIJON

Suivant décisions du 30/08/2023, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de soins esthétiques, soins du corps, soins du visage, épilations, maquillages, la pose d'extensions de cils et sourcils et pédicures à vocation esthétique et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

AL23009881

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 juin 2023 :
L'assemblée générale, prenant acte de la démission de Monsieur Didier TOURRE, Commissaire aux comptes titulaire décide de nommer la SAS ENDRIX LYO, 18 avenue Félix Faure – 69007 LYON, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 318 974 847, en qualité de nouveau Commissaire aux comptes titulaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.
L'assemblé générale prend acte de la démission de Monsieur Eric CORRET, Commissaire aux comptes suppléant et décide de ne pas procéder à son remplacement n'étant plus requise depuis la loi n°2016.1691du 9 décembre 2016 (dite loi Sapin 2) dès lors que le Commissaire aux comptes titulaire n'est pas une personne physique ou une société unipersonnelle.
Mention sera faite au RCS de DIJON

AL23009882

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'assemblée générale du 30 juin 2023 :
L'assemblée générale, prenant acte de la démission de Monsieur Didier TOURRE, Commissaire aux comptes titulaire décide de nommer la SAS ENDRIX LYO, 18 avenue Félix Faure – 69007 LYON, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 318 974 847, en qualité de nouveau Commissaire aux comptes titulaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.
L'assemblé générale prend acte de la démission de Monsieur Eric CORRET, Commissaire aux comptes suppléant et décide de ne pas procéder à son remplacement n'étant plus requise depuis la loi n°2016.1691du 9 décembre 2016 (dite loi Sapin 2) dès lors que le Commissaire aux comptes titulaire n'est pas une personne physique ou une société unipersonnelle.
Mention sera faite au RCS de DIJON

AL23009883

MODIFICATION DU CAPITAL

BRASSERIE DE FRANCE

Société par actions simplifiée
au capital de 590 860 euros
Siège social : 16 rue Maurice Chantin - ZAC Les Cerisières –
21200 BEAUNE
900 881 814 RCS DIJON

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 02/06/2023, du certificat des fonds établi le 11/09/2023 par la banque CREDIT AGRICOLE, agence de Beaune, du certificat délivré le 08/09/2023 par le Commissaire aux Comptes désigné à cet effet, constatant la libération d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la Société, du procès-verbal des décisions du Président du 11/09/2023 constatant la réalisation de l'augmentation de capital, il résulte que le capital a été augmenté d'un montant de 38 094 euros par émission de 38 094 actions nouvelles de numéraire, et porté de 590 860 euros à 628 954 euros.
En conséquence, l'article 6 des statuts a été modifié.
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 590 860 euros
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 628 954 euros
Pour avis
Le Président

AL23009885

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ZEPHYR

Société à responsabilité limitée
au capital de 850.000 euros
Siège social : 21 Rue Thiers -
21200 BEAUNE
RCS DIJON 844 620 062

Aux termes d'une délibération en date du 13 septembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée ZEPHYR a décidé de transférer le siège social du 21 Rue Thiers à BEAUNE (21200) au 37 Rue des Rouchaux à ROMANECHE THORINS (71570) à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL23009888

NON DISSOLUTION MALGRE LES PERTES

OPTIQUE PLACE CENTRALE QUETIGNY

SAS au capital de 100 000 euros
Siège social : 3-5, place Centrale
21800 QUETIGNY
902 179 910 RCS DIJON

Par délibération du 07/072023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
Le Président

AL23009889

DÉMISSION DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

S.A.S. GUITON & CIE

SAS au capital de 100 000 €
Siège social : 3, rue du Point du Jour -
21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR
750 159 071 R.C.S. DIJON

Par décision du 3 Juillet 2023, les associés ont pris acte de la démission de la S.A.S. HOP, société dont le siège social est situé 4 route de Saussy à MESSIGNY ET VANTOUX (21380), immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 897 695 201, représentée par Mr Olivier PLASSARD, de ses fonctions de Directeur Général de la Société avec effet au 3 juillet 2023 et ont décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

AL23009894

MODIFICATION DU CAPITAL

S.A.S. R.J.C.

SAS au capital de 4 400 €
Siège social : 1, impasse des Jardins du Prille -
Hameau de Challanges -
21200 BEAUNE
828 487 066 RCS DIJON

L'AGE du 18 Juillet 2023 a décidé de réduire le capital social de 4 400 € à 2 300 € par voie de rachat et d'annulation de 21 actions ; les créanciers sociaux bénéficient du droit d'opposition dans le délai légal conformément aux dispositions de l'article L.225-205 du Code de commerce.
Pour avis
Le Président

AL23009909

// ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA DEMANDE DEPERMIS DE CONSTRUIRE N° 021 111 21 D0004 D'UNE CENTRALEPHOTOVOLTAÏQUE AU SOL SUR LA COMMUNE de BROGNON (21)
Par arrêté préfectoral n° 1211 du 11/09/2023, est organisée du **13/10/2023, à 09 h 00, au15/11/2023, à 17 h 00, inclus, soit 34 jours consécutifs**, une enquête publique relative à la demande de permis de construire d'une centrale solaire photovoltaïque au sol d'une puissance de 3,159 MWc sur le territoire de la commune de Brognon, déposée par la société TOTAL ENERGIES Renouvelables France.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment les pièces du permis de construire dont l'étude d'impact et l'avis émis par la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe), en date du 04 août 2022 ; est consultable :
• sur support papier et sur un poste informatique :
en mairie de Brognon (21) où le public pourra en prendre connaissance pendant les jours et les heures habituelles d'ouverture de la mairie : Les lundis après-midi de 14 h 00 à 19 h 00 et les vendredis après-midi de 14 h 00 à 18 h 00
• sur un registre dématérialisé à l'adresse : http://www.registre-numerique.fr/projet-photovoltaique-de-brognon
• sur support papier à la direction départementale des territoires
57 rue de Mulhouse à Dijon – Service Urbanisme Connaissance et Appui aux Territoires –bâtiment A – 1er étage – bureau 101 – du lundi au vendredi de 9h15 à 11h15 et de 14h00 à 16h00
• sur le site internet de la préfecture, pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante:
Accueil > Actions de l'État > Environnement > Energies renouvelables > Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
• sur le site internet suivant : https://www.projets-environnement.gouv.fr
Durant cette même période, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, et tenu à sa disposition en mairie de Brognon (21).
• Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées au commissaire enquêteur, avant la clôture de l'enquête soit le **15/11/2023, avant 17 h 00** par voie postale en mairie de Brognon, siège de l'enquête, ou par courrier électronique à l'adresse suivante :
projet-photovoltaique-de-brognon@mail.registre-numerique.fr
L'ensemble des observations, propositions et contre-propositions émises par le public sera accessible sur le site dématérialisé (**http://www.registre-numerique.fr/projet-photovoltaiquede-brognon**) pendant toute la durée de l'enquête.
En raison de la situation sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19, selon les directives en vigueur au moment de l'enquête, les gestes barrières devront être respectés lors des consultations sur place.
M. Bernard VUILLOT, commissaire enquêteur désigné, se tiendra à la disposition du public,- dans le respect de gestes barrières selon la situation sanitaire et les directives en vigueur au moment de l'enquête, en mairie de Brognon (21), aux jours et heures précisés ci-dessous :
• Vendredi 13 octobre 2023 de 09 h 00 à 12 h 00
• Vendredi 27 octobre 2023 de 14 h 00 à 17 h 00
• Mercredi 8 novembre 2023 de 14 h 00 à 17 h 00
• Mercredi 15 novembre 2023 de 14 h 00 à 17 h 00
M. Philippe COLOT, commissaire enquêteur suppléant assurera la fonction de commissaire enquêteur uniquement en cas d'empêchement du commissaire enquêteur titulaire.
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à :
M. MAES Sylvain
(Société TOTALENERGIES Renouvelables France)
38, avenue Françoise GIROUD
Parc Valmy
21000 DIJON
Tél. : 07 77 26 26 23
sylvain.maes @totalenergies.com
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de Mme. la directrice départementale des territoires (Direction Départementales desTerritoires – 57 rue de Mulhouse -21 000 DIJON), et à ses frais, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.
Le Préfet de la Côte d'Or est compétent pour délivrer ou refuser le permis de construire.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Brognon, à la Direction Départementale des Territoires – 57 rue de Mulhouse – 21 000 DIJON et sur le site :
Accueil > Actions de l'État > Environnement > Energies renouvelables > Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
Pour le préfet et par délégation ;
La Directrice Départementale des Territoires ;
Florence LAUBIER

AL23009868

Terres de Bourgogne Annonces légales 03 80 78 90 42

ANNONCES LÉGALES

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 18/09/2023
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
VILLIERS-EN-MORVAN : Parcelles forestières - Urbanisme : RNU
2 ha 64 a 50 ca
- Champ de l etang: B-186-189-196
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose de louer les biens fonciers suivants, par bail SAFER :
ROUVRES-EN-PLAINE : Carrières - Urbanisme : Zone NC du PLU
4 ha 20 a 00 ca
- 'Fin saint jean': ZE- 31[20]
PONTAILLER-SUR-SAONE : Terres
Urbanisme : Zone A du PLU
2 ha 38 a 30 ca
- 'Le tillet': A- 1
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 09/10/2023 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.
AL23009897

LEGATIS DIJON GENLIS

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 18 février 2008, Madame Marie-Thérèse Jeannine PERRIN, en son vivant retraitée, demeurant à GENLIS (21110) 5 Rue de la Prairie, née à VESOUL (70000), le 4 octobre 1944, célibataire, décédée à DIJON (21000) (FRANCE), le 18 octobre 2022.
A consenti un legs universel, consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Charles-Alban PRIEUR, Notaire de la SELAS « LEGATIS DIJON GENLIS », titulaire d'un Office Notarial à DIJON (Côte d'Or), 1 Place de l'Europe - Simone Veil, le 22 mars 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Charles-Alban PRIEUR, notaire à DIJON, référence CRPCEN : 21012, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de DIJON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
AL23009914

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

La société
« SASU DIPRALEX »,
Société par actions simplifiées unipersonnelle
en liquidation
au capital de 1 000,00 €uros
Siège social : 8, rue de Moutiers –
21460 CORSAINT
RCS DIJON : 853 797 892

L'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique, réunie le 28 août 2023 à 14 heures, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat à PAYOT Charles, liquidateur, domicilié 8 rue de Moutiers à CORSAINT 21460, et constate la clôture de liquidation à compter du 26/08/2023.
Les comptes du liquidateur seront été déposés au Greffe du tribunal de Commerce de DIJON.
Le Liquidateur.
AL23009891

DISSOLUTION

JLS
Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 7 630 euros
Siège social : 18, rue du Rocher,
21160 MARSANNAY LA COTE
448 851 717 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 15 juin 2023, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 15 juin 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Madame Jocelyne SPY, demeurant MARSANNAY LA COTE 21160 18, rue du Rocher, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 18 Rue du Rocher 21160 MARSANNAY LA COTE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur
AL23009809

CLÔTURE DE LIQUIDATION

JLS
Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 7 630 euros
Siège social : 18, rue du Rocher,
21160 MARSANNAY LA COTE
Siège de liquidation : 18, rue du Rocher -
21160 - MARSANNAY LA COTE
448 851 717 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 15 SEPTEMBRE 2023, l'associée unique, a approuvé le compte définitif de liquidation, a donné quitus de sa gestion au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société.
Pour avis
Le Liquidateur
AL23009812

DISSOLUTION

LA FOURMIG
SC au capital de 500 €
Siège social : 15 RUE TESCELIN LE ROUX
21121 Fontaine-lès-Dijon
528 749 112 RCS de Dijon

L'AGE du 26/08/2023 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du 27/08/2023, nommé liquidateur Mme LE GOFF Brigitte, demeurant 15 rue Tescelin le roux 21121 Fontaine-lès-Dijon, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Mention au RCS de Dijon
AL23009828

DISSOLUTION ANTICIPÉE

MIRADOR CONSEIL
Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
Au capital de 78 000 euros
Siège : 60, rue Thiers, 21200 BEAUNE
Siège de liquidation : 60, rue Thiers,
21200 BEAUNE
489 993 386 RCS DIJON

Les associés ont décidé à l'unanimité, en date du 1er août 2023, la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts.
Ils ont nommé comme liquidateur Monsieur Didier ROUX, demeurant 60 rue Thiers 21200 BEAUNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'ont autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 60 rue Thiers 21200 BEAUNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis.
Le Liquidateur
AL23009886

DISSOLUTION

SCEA GIRAUX
société civile d'exploitation agricole en
liquidation
Au capital de 184 768.21 €
Siège social : 21450 VILLAINES EN
DUESMOIS
322 668 245 RCS DIJON

Aux termes d'une age en date du 01/09/2023, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la SCEA GIRAUX et sa mise en liquidation amiable.
Elle a nommé en qualité de liquidateurs, Messieurs Alain GIRAUX, Jean-Marie GIRAUX et Michel GIRAUX, demeurant à VILLAINES EN DUESMOIS - 21450, et leur a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales encours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à VILLAINES EN DUESMOIS - 21450, lieu du siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis, Les liquidateurs
AL23009896

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société dont les caractéristiques sont :
DENOMINATION : SCI LA DUCHESSE
FORME : Société civile immobilière
CAPITAL : 1 000 euros
SIEGE SOCIAL : 12 Route départementale 974 - (21700) COMBLANCHIEN
OBJET : l'acquisition, l'administration et la gestion, par voie de location ou autrement, de tous immeubles et biens immobiliers ;
DUREE : 99 ans
APPORTS EN NUMERAIRE : 1 000 euros
GERANCE : - Monsieur Aymeric PETITJEAN demeurant 12 Route Départementale 974 - 21700 COMBLANCHIEN
Madame Fanny LOICHET demeurant 12 Route Départementale 974 - 21700 COMBLANCHIEN
CESSION DE PARTS : toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable de l'unanimité des associés, y compris pour les cessions consenties aux ascendants ou descendants du cédant.
IMMATRICULATION : au RCS de DIJON
AL23009816

AVIS DE CONSTITUTION

DIVECA
Société par actions simplifiée au capital de 1 350 000 euros
Siège social : Parc Valmy, 3 G rue Jeanne Barret,
21000 DIJON
Aux termes d'un acte SSP en date du 12/09/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : DIVECA
Siège : Parc Valmy, 3 G rue Jeanne Barret, 21000 DIJON
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 1 350 000 euros
Objet : La société a pour objet l'exercice de la profession d'expert-comptable dès son inscription au Tableau de l'Ordre des experts-comptables compétent. Elle peut réaliser toutes opérations qui se rapportent à cet objet social et qui sont compatibles avec celui-ci, dans les conditions fixées par les textes législatifs et réglementaires applicables. Elle peut détenir des participations de toute nature, sous le contrôle du Conseil régional de l'Ordre et dans les conditions fixées par le Règlement intérieur de l'Ordre des experts-comptables ; mettre à disposition tous services et réaliser toutes prestations se rapportant à son objet social.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au troisième jour ouvré avant la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Chaque action donne droit à une voix.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Eric CORRET, 4 Bd Georges Clémenceau, 21000 DIJON
La Société sera immatriculée au RCS de DIJON.
POUR AVIS
Le Président
AL23009829

AVIS DE CONSTITUTION

FIMO
Société par actions simplifiée
au capital de 1 350 000 euros
Siège social : Parc Valmy, 3 G rue Jeanne Barret,
21000 DIJON
Aux termes d'un acte SSP en date du 12/09/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : FIMO
Siège : Parc Valmy, 3 G rue Jeanne Barret, 21000 DIJON
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 1 350 000 euros
Objet : La société a pour objet l'exercice de la profession d'expert-comptable dès son inscription au Tableau de l'Ordre des experts-comptables compétent. Elle peut réaliser toutes opérations qui se rapportent à cet objet social et qui sont compatibles avec celui-ci, dans les conditions fixées par les textes législatifs et réglementaires applicables. Elle peut détenir des participations de toute nature, sous le contrôle du Conseil régional de l'Ordre et dans les conditions fixées par le Règlement intérieur de l'Ordre des experts-comptables ; mettre à disposition tous services et réaliser toutes prestations se rapportant à son objet social.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au troisième jour ouvré avant la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Chaque action donne droit à une voix.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Nicolas MORON, 22 rue des Romains, 21490 BELLEFONDLa Société sera immatriculée au RCS de DIJON.
POUR AVIS
Le Président
AL23009830

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SENNECEY LES DIJON du 12 septembre 2023 , il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée. Dénomination : FAMIL'IMMO. Siège : 11 allée Camille Muffat, 21800 SENNECEY LES DIJON. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Capital : 1 000 euros. Objet : Toutes activités de marchands de biens, notamment l'achat revente de tous biens immobiliers, de tous terrains à bâtir, de parts sociales de sociétés immobilières, de tous fonds de commerce, ainsi que de toutes actions de promotion immobilière et toutes opérations de maitrise d'oeuvre et de construction-vente, Les prestations de conseil, notamment en investissement immobilier et la fourniture de tous concours d'ordres administratif, commercial, technique et financier en vue d'aboutir aux opérations ci-dessus décrites, Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : La société YOANN COUDRAT, dont le siège se situe 2 rue de la Bronotte, 21800 SENNECEY LES DIJON. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. POUR AVIS Le Président
AL23009851

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NUITS SAINT GEORGES (21700) du 12 septembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée.
Dénomination : BAToiture
Siège : 13 Rue de Tamines - 21700 NUITS SAINT GEORGES
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital : 5 000 euros
Objet : Couverture, zinguerie, petite maçonnerie, isolation, charpente, et tous corps de métiers
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses parts au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente de parts.
Agrément : Les cessions de parts au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Gérance : Monsieur Benjamin Alexandre demeurant 13 Rue de Tamines - 21700 NUITS SAINT GEORGES.
La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
Pour avis Le Gérant
AL23009854

NOTAIRES DIJON PREFECTURE
SCP de notaires
43, Rue de la Préfecture
21000 DIJON
scp.besson-levray@notaires.fr
0380308340

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Didier LEVRAY, notaire à DIJON, le 13 septembre2023, a été constituée la société civile dénommée «SCI DU 105 PREF», siège social :DIJON, 105 rue de la Préfecture.Capital social : MILLE EUROS (1.000,00€) divisé en 100 parts sociales de DIX EUROS (10,00€) chacune, numérotées de 1 à 100.Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenirpropriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. DIJONCessions de parts soumises à l'agrément des associés.La gérance de la société est assurée par Madame Bénédicte MOTTOT etMadame Mathilde ANDRES.
AL23009864

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHEVIGNY SAINT SAUVEUR du 05/09/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société en nom collectif. Dénomination sociale : SRPG. Siège social : Impasse des Forgerons 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR. Objet social : l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, agricole, commercial ou industriel, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location, sous-location sous quelque forme que ce soit, meublé ou non, de courte, moyenne ou longue durée, accompagnée ou non de prestations telles que la fourniture de petit déjeuner et/ou la fourniture de repas et/ou le nettoyage des locaux loués et/ou la fourniture de linge de maison et/ou la réception de clientèle de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance, l'achat d'immeubles, de fonds de commerce, d'actions ou parts sociales de sociétés immobilières en vue de les revendre, la souscription, en vue de les revendre, des actions ou parts créées ou émises par les mêmes sociétés et généralement toutes opérations immobilières en qualité de marchand de biens, les opérations d'intermédiaire pour l'achat, la souscription ou la vente des immeubles, fonds de commerce, actions ou parts de sociétés immobilières. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 4 500 euros. Associés en nom : La société GUY, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 445 000 euros, dont le siège social est situé IMP DES FORGERONS 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR. La société P.G. DEVELOPPEMENT, Société civile au capital de 225 100 euros, dont le siège social est situé 10 Allée des Chênes 21380 ASNIERES LES DIJON. La société RP Développement, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 519 728 euros, dont le siège social est situé 29 Allée les Hauts du Bois de Grancey 21380 MESSIGNY ET VANTOUX. Gérance : La société GUY, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 445 000 euros, dont le siège social est situé IMP DES FORGERONS 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR. La société P.G. DEVELOPPEMENT, Société civile au capital de 225 100 euros, dont le siège social est situé 10 Allée des Chênes 21380 ASNIERES LES DIJON. La société RP Développement, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 519 728 euros, dont le siège social est situé 29 Allée les Hauts du Bois de Grancey 21380 MESSIGNY ET VANTOUX. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
AL23009893

AVIS DE CONSTITUTION

ETA BON VIRGIL
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du12 septembre 2023, il a été constitué une SAS à associé unique présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : ETA BON VIRGIL
FORME : Société par Actions Simplifiée
OBJET : La société a pour objet les prestations de services de travaux agricoles et ruraux délivrées avec ou sans matériel. La création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation,l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce se rapportant à l'activité spécifiée.
Et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, civiles, immobilières,mobilières ou financières se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation. La société peut prendre toutes participations et tous intérêts dans toutes sociétés et entreprises dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social ;
CAPITAL SOCIAL : 1.000 € divisé en100 actions de 10 € chacune. Il correspond au total des apports nets de l'associé unique ;
SIEGE SOCIAL : BROIN (21250) – 676, Grande rue ;
DUREE : 99 ans à partir de son immatriculation au RCS de DIJON ;
PRESIDENT : M. Virgil BON, domicilié à BROIN (21250) – 676, Grande rue ;
L'associé unique cède librement tout ou partie de ses actions. En cas de pluralité d'actionnaires, les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des actionnaires donné à la majorité.
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.
Pour avis
AL23009904

NIÈVRE

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

HENJIE
SCI au capital de 1 €
Siège social :
RUE RENE CASSIN 07250 Le Pouzin
840 176 580 RCS d' Aubenas

L'AGE du 10/08/2023 a décidé de transférer le siège social 14 rue du Marechal juin 58200 Cosne-Cours-sur-Loire, à compter du 10/08/2023.
Radiation au RCS d' Aubenas et réimmatriculation au RCS de Nevers
AL23009564

ae ALPHA EXPERTS NEVERS

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Dénomination : MATHELO.
Forme : SAS.
Capital social : 30000 euros.
Siège social : boulevard du Grand Pré des Bordes - ZAC Les Grands Champs - 58000 NEVERS.
829 900 646 RCS de Nevers.
Aux termes d'une décision en date du 01/07/2023, l'associée unique a :
- décidé de nommer en qualité de président, à compter du même jour, la SAS DELAFI, sise 25 bis rue Jacques Duclos, 58640 Varennes Vauzelles, immatriculée au greffe de Nevers sous le numéro 921 816 757 en remplacement de Monsieur Francis DELALANDE.
- pris acte de la démission des fonctions de directrice générale de Madame Stéphanie DELALANDE.
Mention sera portée au RCS de Nevers.
AL23009795

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination: MG SOLUTIONS
Forme: Société par actions simplifiée
Capital social : 2 500 euros
Siège social : 32 rue du 8 Mai 1945, 58640 VARENNES VAUZELLES
818 858 938 RCS NEVERS
Aux termes d'une décision en date du 01/08/2023, l'associée unique a décidé de transférer le siège social au 7 rue du Commandant Barat - 58000 NEVERS à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
AL23009802

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

MORVAN DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
Au capital de 341 250,00 euros
Siège social
Route d'Orléans
LA VANNE DU GOUR
58500 CLAMECY
887 120 046 RCS NEVERS

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale ordinaire annuelle en date du 31 mai 2023, il a été décidé de ne pas renouveler le mandat de la SAS BDO-IDF en qualité de Commissaire aux comptes titulaire et le mandat de M. Jean-François VALENCE en qualité de Commissaire aux comptes suppléant. La Société n'a donc plus de commissaires aux comptes depuis 31 mai 2023.
Pour avis La Présidence
AL23009857

ae ALPHA EXPERTS NEVERS

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

FRANCHET D'ESPEREY
SCI au capital de 690 000 €
Siège social
38 rue Franchet d'Esperey
58000 NEVERS
417878428 RCS NEVERS

Suivant décisions de l'AGE du 12/09/23, le siège social a été transféré du 38 rue Franchet d'Esperey, 58000 NEVERS au 32 rue Léon Blum, 58640 VARENNES-VAUZELLES à compter du 12/09/23. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Modification sera faite au RCS de NEVERS. Pour avis.
AL23009859

Adecia experts-comptables

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

BKCSL
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 132 avenue du 85ème de Ligne,
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
952 050 292 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 24 août 2023, l'associée unique a décidé de transférer le siège social 2b route de Marmagne, 18500 MEHUN SUR YEVRE au 132 avenue du 85ème de Ligne, 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE à compter de ce même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BOURGES sous le numéro 952 050 292 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Président :
La société DPLF, Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, ayant son siège social 6, rue Jean-Baptiste Colbert, 79000 NIORT, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 818 505 711 RCS NIORT,
Représentée par son gérant, Monsieur François RENARD
Le Président
AL23009898

// GÉRANCE

FIN DE LOCATION GÉRANCE

Le contrat de location-gérance consenti par acte ssp du 11/01/2023 par la société TAXI CAROLA, SARL au capital de 1 500 € ayant son siège social à NEVERS (58) – 20, rue des Sablons, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 803 113 612 à M. Jean-Louis ROLLOT dt à CHATEAU-CHINON (58) – 16, rue du Champ Mazet ayant pour objet une autorisation de stationnement taxi n° 1 délivrée par la mairie de CHATEAU-CHINON CAMPAGNE (58), a été résilié à effet du 01/10/2023.
AL23009822

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce n° AL23009597 parue le 01/09/2023, il faut lire siège social de SARL ROYER HABITAT : 11, rue Georges Dufaud - ZI NEVERS - ST-ELOI - 58000 NEVERS
AL23009892

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange, substitution ou location, tout ou partie des biens suivants :
Cmne de CHARRIN: ZONE RNU
18 ha 94 a 46 ca
- Cheuron: ZA-36[570] - Les broutillats: ZA-8-9-20 - Les pleuchats: ZA-6
Et, par extension,
Cmne de DEVAY: ZONE RNU
7 a 98 ca
- Pre de l eau: ZC-16
Biens à vendre et à louer par bail SAFER :
A vendre :
Cmne de MONTREUILLON: ZONE RNU
11 ha 43 a 45 ca
- Les champs du clou: C-249-250-251-255-256-259 - Les champs mathe: C-280-281-282-285-302-303-304-305-306-307-310-381[283]
- Saint maurice: C-363[159]-369[155]
A louer :
Cmne de ACHUN : ZONE RNU
44 ha 92 a 12 ca
- 'L usage': C- 89(J)- 89(K)- 90- 91 - 'La presle': C- 269- 270- 271- 456[272](J)- 456[272](K) - 'Pre de roche': C- 446[393] - 'Pre des saules': C- 18- 389[17] - 'Pre dompierre': C- 273(J)- 273(K)- 273(L)
Cmne de MONTREUILLON : ZONE RNU
19 ha 74 a 62 ca
- 'Champ des bruyeres': F- 329- 330- 331(J)- 331(K) - 'La breaute': E- 98 - 'La grignon': E- 47- 49- 54- 57- 58- 63- 64(A)- 71- 72- 75
- 'Le buisson': E- 97 - 'Les champs d aignault': E- 41 - 'Les champs jarte': F- 349- 350- 351- 352 - 'Pre des chaumes': E- 197- 198
Cmne de BLISMES: ZONE RNU
2 ha 55 a 11 ca
- 'Les grands champs': A- 1 - 'Pre bord de l eau': A- 42
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 09/10/2023 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.
AL23009902

SELAS PIERRE JOURDIER –
MARIE CHERAMY –
JEAN-CHARLES REROLLE
Notaires associés
3, rue Henri Barbusse
58000 NEVERS

ANNONCES LÉGALES

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Marie CHÉRAMY Notaire à NEVERS 3, rue Henri Barbusse, le 8 septembre 2023,
Monsieur Gilles, Yves, René **HASECKE** né à SAINT JEAN AUX AMOGNES (58270) le 8 août 1959 et Madame Catherine Geneviève, Jeanne **BELAIR**, née à PARIS (75013) le 19 mai 1959 demeurant ensemble à SAINT JEAN AUX AMOGNES (58270), 36, route du Bourg, mariés à NEVERS (58000), le 9 juillet 2004.
Ont convenu dans l'intérêt de la famille, d'aménager leur régime matrimonial en lui adjoignant une société d'acquêts.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Marie CHÉRAMY, notaire à NEVERS (58000), 3, rue Henri Barbusse.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.
Pour avis, le Notaire.

AL23009839

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Par jugement en date du 31/07/2023, le tribunal de commerce de Rennes, a prononcé la liquidation judiciaire de la société :
SAS L3P Adresse du siège : 5 Rue de la Hautière Zone Artisanale de la Hautière 35590 L'Hermitage RCS RENNES/NEVERS : 843 908 021
Activité : Commerce d détail de marchandises et tout genre et toute provenance
A désigné liquidateur la SELARL DAVID-GOIC & Associés, prise en la personne de Me Isabelle GOIC et la SELARL ATHENA prise en la personne de Maître Charlotte THIRION.

AL23009823

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL DARNAY

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 70 000,00 €
Siège social : 53 rue de l'Hâte
58360 SAINT-HONORE-LES-BAINS
442 834 545 RCS NEVERS

L'assemblée générale des associés de la société en date du 31/12/2022, et tenue au siège social, a approuvé le compte définitif de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de liquidateur de Monsieur Jérémie DARNAY et constaté la clôture définitive de la liquidation de la société.
Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.
Pour avis, le liquidateur.

AL23009906



DISSOLUTION ANTICIPÉE

S.M.O.C

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 200 euros
Siège : 41 AV de la République,
58260 LA MACHINE
528 330 491 RCS NEVERS

L'AGE du 31/07/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/07/2023 et sa mise en liquidation amiable, a nommé comme liquidateur Madame Catherine FISCHER, demeurant 41 Avenue de la République 58260 LA MACHINE, et a fixé le siège de la liquidation au siège social.
Dépôt au RCS de NEVERS
Pour avis
Le Liquidateur

AL23009832

CLÔTURE DE LIQUIDATION

CHARCUTERIE VAGNE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 38 658,32 euros
Siège : 25 rue Saint Etienne, 58000 NEVERS
Siège de liquidation : Réserve de Bosne,
18150 CUFFY
400 037 545 RCS NEVERS

L'AGO du 31/08/2023 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture de la liquidation avec effet au 31/03/2023.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis, le liquidateur

AL23009846

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL DU BOURG DE CUNCY en liquidation

Siège de liquidation
Le Bourg
58210 CUNCY-LES-VARZY
Au capital de 182 024,13 euros
R.C.S. NEVERS - N° 394 522 817

L'AGE réunie le 17 août 2023 a approuvé les comptes définitifs de liquidation à effet du 31 mai 2023, déchargé Mme Véronique RAMEAU de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS de NEVERS Pour avis, le liquidateur.

AL23009853

DISSOLUTION

SCI LAZARE DUVAUX

Société Civile Immobilière en liquidation
au capital de 900,00 euros
Siège social : 1 rue des Recollets –
58000 NEVERS
R.C.S. NEVERS 495 068 249

Suivant décision du 2 septembre 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Pierre-Guilhem METAYER, demeurant à NEVERS (58000) 52 rue Mademoiselle Bourgeois et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé à NEVERS (58000) 1 rue des Recollets. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
LE LIQUIDATEUR

AL23009876

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI LAZARE DUVAUX

Société Civile Immobilière en liquidation
au capital de 900,00 euros
Siège social : 1 rue des Recollets –
58000 NEVERS
R.C.S. NEVERS 495 068 249

Suivant décision du 2 septembre 2023, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
LE LIQUIDATEUR

AL23009877

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 24/08/2023 il a été constitué une SCI dénommée :
SCI 21 rue des Ourbes
Siège social : 15 rue des Bancs Vieux 58400 La Charité sur Loire
Capital : 1000 euros
Objet social : L'acquisition, par voie d'achat, d'apport ou autrement, la détention, l'administration, la restauration et/ou la construction de tous immeubles bâtis et/ou non bâtis, leur mise à disposition au bénéfice de tout ou partie des associés et/ou leur mise en location
Gérance :M Pierre-Olivier Sevestre demeurant 10 Ville de la reine 78000 Versailles,
Clause d'agrément : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas
Durée : 99 ans Immatriculation au RCS de NEVERS

AL23009570



Notaires associés
8, rue Carnot
58300 DECIZE
3, rue Henri Barbusse
58000 NEVERS

AVIS DE CONSTITUTION

SCI JERYSE

Par acte reçu par Maître Pierre JOURDIER, notaire à DECIZE,en date du 05/09/2023, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :
Raison sociale : SCI JERYSE
Objet social : L'acquisition au moyen d'achat ou d'apport,l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers ; l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ; et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet
Siège social : SOOUGY-SUR-LOIRE, 22 rue du Cloître
Capital : 2.000 euros
Gérance : Madame Maryse ROBIN et Monsieur Jérôme EHRET,demeurant à SOUGY-SUR-LOIRE, 22 rue du Cloître
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de NEVERS
Pour avis.

AL23009833

SCP BARTHEN RUIZ VANDEL
Notaires Associés
8, rue Joseph Thoret
39100 DOLE

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me Marc BARTHEN, notaire à DOLE, le 11/09/2023, de la société civile immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : «SCI BOUDU»
Siège : 2, impasse de la Petite Perrière 58000 SAINT ELOI
Durée : 99 ans
Objet : l'acquisition, la propriété, l'apport, l'exploitation par bail, location, location en meublé ou autrement, ainsi que l'aliénation de tous immeubles bâtis ou non bâtis.
Capital social : 380.100,00 Euros dont 380.000,00 € d'apport immobilier.
Gérant : Monsieur Thibault BOUCHIÉ demeurant à BESANCON (25000) 77 rue Emile Picard
Cession de parts : Toute cession de parts doit être soumise à l'agrément des associés.
La société sera immatriculée au R.C.S. de NEVERS (58).
POUR AVIS ET MENTION
Me BARTHEN, notaire.

AL23009871

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué pour une durée de 99 ans sous la dénomination POISSON D'OR, une SAS au capital de 3.000 euros, ayant son siège social à BREUGNON (58460) Le Presbytère 70 rue du Bourg, ayant pour objet l'achat, la vente, la commission, la représentation, l'importation et l'exportation, l'édition, la publication, la distribution de tous documents, livres, journaux, périodiques et en général tout ce qui concerne le livre ; la reproduction de tous documents ; la création et la gestion de tous sites internet, et supports publicitaires ; l'exploitation de licences en vue de l'édition et la diffusion de journaux, de livres ; l'organisation d'événements. Il a été procédé à la nomination de M. Christophe GAY 70, rue du Bourg 58460 BREUGNON en qualité de Président. Accès aux assemblées - vote : tous les associés ont le droit de participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Cession d'actions : le cessionnaire d'actions est soumis à l'agrément préalable des associés. La société sera immatriculée au registre du commerce de NEVERS.

AL23009874

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution
Par acte SSP en date du 13/07/2023, il a été constitué une SELARL unipersonnelle dénommée:
SELARL COUTAREL
Objet social : La société a pour objet l'exercice de la profession de pharmacien d'officine (R 5125-14) par l'intermédiaire de ses associés ou certains d'entre eux.
Siège social : 49 avenue du Général de Gaulle 58000 NEVERS
Capital : 5 000 euros
Gérance : Mme Laurane COUTAREL 4 impasse Saint-Joseph, 21110 Tart-le-Haut
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.

AL23009887

YONNE

// MODIFICATION

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCM AMIPRO

Société Civile de moyens
au capital de 8 000 euros
Siège social sis 103 rue Emile Tabarant
89400 LAROCHE SAINT CYDROINE
RCS : SENS 508078839

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24 août 2023, les associés ont décidé :
- suite à la démission des 2 co-gérantes, Mme RICHET Emilie et Mme GAULIN Thyphanie, en fonction depuis le 23 avril 2018, de nommer, Mme WEILL Emilie, née à Suresnes le 22.02.1989, demeurant à POILLY sur THOLON (89) 3 route de Fleury gérante de la société pour une durée illimitée. Cette décision prend effet à la date de l'assemblée extraordinaire.
- suite au remplacement des associés précédents, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifié en conséquence.
Les autres termes du précédent avis n'ont pas été modifiés.
Pour avis

AL23009870

S.J.B.
Société d'Avocats

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI SAINT VINCENT

Société civile immobilière
au capital de 152,45 euros
Siège social : GUEUX
51140 JONCHERY SUR VESLE
343 526 539 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 31 AOUT 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social de GUEUX, 51140 JONCHERY SUR VESLE au 6 Rue des Prés Verts – 89113 CHARBUY, à compter du 31 AOUT 2023, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 343 526 539 RCS REIMS fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
La Société, constituée pour 99 années à compter du 27 janvier 1988, a pour objet social la gestion et l'exploitation par voie de location de locaux d'habitation et de bureaux non meublés d'immeubles acquis par la Société et un capital de 152,45 euros.

AL23009750

BASIC AREA

BASIC AREA SCI AU CAPITAL DE 2 000. 6 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 02500 NEUVE-MAISON. 948 426 036 RCS SAINT-QUENTIN. Par AGE du 01/09/2023, il a été décidé de transférer le siège au 2 Quai de la Marine 89000 Auxerre. De nommer Gérant M Franck ZHENG 9 rue Camille Du Gast 92600 Asnières sur Seine en remplacement de Mme Delphine LEFEBVRE démissionnaire. Radiation RCS SAINT-QUENTIN et Immatriculation RCS AUXERRE

AL23009811

TRANSFERT DE SIÈGE ET MODIFICATION DÉNOMINATION

SCI MJF3

Société civile immobilière
au capital de 1000 euros
9 rue des bergerats
89380 APPOIGNY
811 073 626 RCS AUXERRE

Aux terme d'une AGE en date du 11/07/2023 les associés ont décidé de modifier la dénomination sociale et d'adopter la dénomination SCI WORMS et de transférer le siège sociale à 1 rue des grands champs - 89240 Lindry
Le gérant

AL23009818

LDS GROUPE

MODIFICATIONS STATUTAIRES

S.A.R.L. AUTO-DAG

Société à responsabilité limitée
au capital de 111 000 euros
Siège social : Route d'Anneot
89200 AVALLON
808 490 635 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 1er juillet 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé à compter de cette date de
- de remplacer la dénomination sociale «S.A.R.L. AUTO-DAG» par «RECYDAG/AUTO-DAG» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts,
- d'étendre l'objet social aux activités de démolition industrielle par oxycoupage et découpe mécanique, transfert d'engin ou tout autres objets se rapportant au recyclage ferraille et métaux, pose de benne en location, négoce sur produits ferreux et non ferreux en provenance d'Europe, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts,
Pour avis
La Gérance

AL23009820

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

IMS PRO TONNERRE

Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : ZAC
ROUTE DE PARIS, 89700 TONNERRE
892153446 RCS AUXERRE

IMS PRO TONNERRE
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : ZAC
ROUTE DE PARIS, 89700 TONNERRE
892153446 RCS AUXERRE
Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 08 SEPTEMBRE 2023, il résulte que :
- Pierre Yves DUPUIS, demeurant 2 Rue de Champais, 89700 VEZINNES a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur ERIC GLORIEUX, démissionnaire.
L'article 35 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Monsieur ERIC GLORIEUX a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Pierre Yves DUPUIS.
- Alexandre RICHARD, demeurant 18 Rue de Vaufiole, 89700 TRONCHOY a été nommé en qualité de Directeur Général.
POUR AVIS
Le Président

AL23009849

MODIFICATION DU CAPITAL

Dénomination : VALCO.
Forme : SARL.
Siège social : 5 Rue DU QUENOUX, 89380 APPOIGNY.
483075297 RCS d'Auxerre
Aux termes de l'AGE en date du 25 juin 2023, l'associé unique a décidé de modifier le capital social en le portant de 10000 euros à 400000 euros.Les articles 8 et 9 des statuts ont été modifié en conséquence..Mention sera portée au RCS d'Auxerre

AL23009855

COMMISSAIRE AUX COMPTES

G.S.B.S.

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 500 000,00 euros
Siège social : Rue du Cottage
89700 TONNERRE
480 465 103 RCS AUXERRE

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 29 juin 2023, il a été décidé de ne pas renouveler le mandat de la SAS CERALP en qualité de Commissaire aux comptes titulaire et le mandat de M. Jean-François VALENCE en qualité de Commissaire aux comptes suppléant. La Société n'a donc plus de commissaires aux comptes depuis 29 juin 2023.
Pour avis La Présidence

AL23009860

COMMISSAIRE AUX COMPTES

ALIMENTATION SERVICE

Société par actions simplifiée
Au capital de 40 000 euros
Siège social
Zone Industrielle – Rue de l'Etang
89200 AVALLON
322 576 661 RCS AUXERRE

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale ordinaire annuelle en date du 29 juin 2023, il a été décidé de ne pas renouveler le mandat de la SAS CERALP en qualité de Commissaire aux comptes titulaire et le mandat de la SAS BDO-IDF en qualité de Commissaire aux comptes suppléant. La Société n'a donc plus de commissaires aux comptes depuis 29 juin 2023.
Pour avis La Présidence

AL23009861

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

LNB ETANCHE

SARL au capital de 1000 €
Siège social : 5 ALL DES PALMES
89000 Auxerre
907 755 763 RCS d' Auxerre

L'AGE du 31/08/2023 a décidé de changer l'objet social qui devient : Entreprise d'étanchéification - charpente - bardage - zinguerie
Mention au RCS d' Auxerre

AL23009873

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

VTC MAHREZ

SAS au capital de 500 €
Siège social : 16 BD PASTEUR
89800 Chablis
920 904 471 RCS d' Auxerre

L'AGE du 01/08/2023 a décidé de transférer le siège social 66 ROUTE DE GRIGNY 91130 et du Président : M. Mahrez BELLTAIF, demeurant au 66, Route de Grigny 91130 RIS-ORANGIS
Ris-Orangis, à compter du 01/08/2023.
Radiation au RCS d' Auxerre et réimmatriculation au RCS d' Evry

AL23009878

AVIS DE PUBLICITE

RE-PACKED

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 3 rue de l'Abreuvoir –
Lieudit Avigneau
89240 ESCAMPS
805 279 106 RCS AUXERRE

Aux termes des décisions extraordinaires de l'assemblée générale des associés en date du 28 aout 2023, il a été décidé :
- de transférer le siège social du 3 rue de l'Abreuvoir – Lieudit Avigneau 89240 ESCAMPS à AUXERRE (89000), 1 rue de la Plaine des Isles, et ce à compter du 28 aout 2023.
- de modifier en conséquence les statuts,
Mention sera faite au RCS d'AUXERRE.
POUR AVIS
Le Président

AL23009903

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

OB AGENCEMENT

OB AGENCEMENTSociété à responsabilité limitée au capital de 3 000 eurosSiège social : L'HUIS LAURENT11 Rue de Bel Air 58230 DUN LES PLACES 903 925 329 RCS NEVERS
Aux termes d'une délibération en date du 18 septembre 2023 l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée OB AGENCEMENT a décidé de transférer le siège social du L'HUIS LAURENT 11 Rue de Bel Air, 58230 DUN LES PLACES au 2 rue de la Bascule 21530 SINCEY LES ROUVRAY à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS sous le numéro 903 925 329 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de DIJON
Gérance : Monsieur Olivier BRAZE, demeurant 35 Rue du Général Leclerc 21530 ROUVRAY
Pour avis La Gérance

AL23009905

GÉRANT

Dénomination : MJF 3.
Forme : SCI.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 9 Rue DES BERGERATS, 89380 APPOIGNY.
811073626 RCS d'Auxerre.
Aux termes de l'AGE en date du 11 juillet 2023, à compter du 11 juillet 2023, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société :
- Monsieur Geoffrey Chantemille, demeurant 1 rue des grands champs, 89240 Lindry (nomination).
- Madame fany Chantemille, demeurant 1 rue des grands champs, 89240 Lindry (nomination).
Mention sera portée au RCS d'Auxerre.

AL23009912

// GÉRANCE

ALPHA EPSILON - GRAND HOTEL CESSION FDC

Suivant acte ssp en date du 01/09/2023 enregistré à SDE AUXERRE 1 le 07/09/2023 Dossier 2023 00043910 ref 8904P01 2023 A 01579, la SASU ALPHA EPSILON sis 2 quai de la Marine 89000 AUXERRE RCS 829 530 732 AUXERRE a vendu à la SAS GRAND HOTEL sis 2 quai de la Marine 89000 AUXERRE RCS 977 768 068 AUXERRE, un fonds de commerce de hôtel Bar enseigne LE MAXIME, sis et exploité 2 quai de la Marine 89000 AUXERRE, moyennant le prix de 1 500 000 € dont l'entrée en jouissance a été fixée au 01/09/2023.
Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la publication légale auprès de la SCP ERIC TEBOUL 2 rue Faidherbe BP 196 89003 AUXERRE Cedex pour la validité et pour la correspondance.

AL23009821

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par **Maître ROUSSEL-TERRILLON Inès, Notaire, POURRAIN**, le 04/09/2023, enregistré à AUXERRE 1, le 12/09/2023, Dossier 2023 00044373 Ref8904P01 2023 N 01018, a été cédé un fonds de commerce par :
La Société dénommée **SARL LEA BOUTIQ**, dont le siège est à CHATILLON-SUR-SEINE (21400) 21 rue Maréchal de Lattre de Tassigny, identifiée au SIREN sous le numéro377507447 et immatriculée au RCS de DIJON.
A :
La Société dénommée **MELANIE LAMIRAND**, dont le siège est à CHATILLONSUR-SEINE (21400) 21 rue Maréchal de Lattre de Tassigny, identifiée au SIREN sous le numéro 978272656 et immatriculée au RCS DIJON.
Désignation du fonds : fonds de commerce de mercerie confection vente de lingerie sis à CHATILLON SUR SEINE (21400), 21 Rue Maréchal de Lattre de Tassigny, connu sous le nom commercial LEA BOUTIQ'.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SOIXANTE CINQ MILLE EUROS (65 000,00 EUR),
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, au siège de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL23009824

// ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE D'HERY

Lancement et ouverture d'enquête publique de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du Plan Local d'Urbanisme

La municipalité informe les habitants que par délibération en date du 28/11/2022, le Conseil Municipal a prescrit la déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 de son Plan Local d'Urbanisme pour permettre la création d'un secteur de taille et de capacité d'accueil limité pour permettre la mise en œuvre d'un projet de production d'électricité photovoltaïque flottant sur le site de l'ancienne carrière au Nord du territoire.
Par arrêté n°2023T86 en date du 11 août 2023, le Maire d'HERY a ordonné, l'ouverture d'une enquête publique sur la déclaration de projet susvisé n° 1 du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 18/01/2022 qui porte à la fois sur l'intérêt général de l'opération et sur la mise en compatibilité du plan qui en est la conséquence.
Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête sont disponibles dans la note de présentation et l'évaluation environnementale.
Cette enquête est régie par les articles L123-2 et R 123-2 et suivants du Code de l'environnement. À cet effet, M. Daniel COLLARD en qualité de Commissaire-Enquêteur a été désigné par le Tribunal Administratif.
L'enquête se déroulera la mairie pendant 30 jours consécutifs, du **19 septembre 2023 à 14h00 au 20 octobre 2023 à 12h00 inclus** (jours fériés exceptés), aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :
-en mairie d'HERY, siège de l'enquête
- sur le registre dématérialisé : https://www.registre-dematerialise.fr/4839
Dans les mêmes délais, le public pourra formuler ses observations :
- sur le registre d'enquête publique papier disponible en mairie
- sur le registre d'enquête publique matérialisé et sécurisé : https://www.registre-dematerialise.fr/4839
- Par voie postale à l'attention du Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante : 2 rue Charles Rolland 89550 HERY (« enquête publique sur le projet de déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du Plan Local d'Urbanisme d'HERY)
- Par mail à l'attention du Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante enquete-publique-4839@registre-dematerialise.fr
Les observations et propositions alors annexées au registre seront consultables sur le registre papier en mairie, ainsi que sur le registre dématérialisé.
Des permanences du commissaire enquêteur sont prévues à la mairie d'HERY les :
- le mardi 19 septembre 2023 de 14h00 à 18h00,
- le samedi 7 octobre 2023 de 9h00 à 12h00,
- le vendredi 20 octobre 2023 de 9h00 à 12h00.
À l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie, sur le site internet de la Commune et à la Préfecture, dès qu'ils seront transmis à la commune et ce durant une année. Ils seront également disponibles à l'adresse suivante https://www.registre-dematerialise.fr/4839
Au terme de l'enquête et suite à la remise du rapport du commissaire enquêteur, le Conseil Municipal pourra décider d'approuver la déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du Plan Local d'Urbanisme par délibération, en ayant le cas échéant apporté des modifications au dossier.
La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est M. Le Maire, Patrick ROUSSELLE, joignable en Mairie au 03.86.47.73.00.
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de M. le Maire dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête, jusqu'à la clôture de cette dernière.

AL23009518

Préfet de l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE À MERRY-SUR-YONNE

Le public est averti qu'en exécution :
- du code de l'environnement,
- du code de l'urbanisme,
- de l'arrêté n° PREF-SAPPIE-BE-2023-354 du 18 août 2023,
une enquête publique relative à la demande de permis de construire pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol sur une surface de 18,3 ha du territoire de la commune de MERRY-SUR-YONNE, déposée par la SASU ÉNERGIE MERRY-SUR-YONNE (WPD Solar France), sera ouverte du mardi 19septembre 2023 (9 h) au vendredi 20 octobre2023 inclus (19h), soit une durée de 32 jours consécutifs, à la mairie de MERRY-SUR-YONNE.
Sont désignés M. Valentin MARTIN en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Michel BREUILLÉ en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
Le dossier de demande de permis de construire comprenant une étude d'impact, l'avis de l'Autorité Environnementale, la réponse du pétitionnaire à cet avis et le registre d'enquête seront déposés pendant toute la durée de l'enquête du 19septembre 2023 au 20 octobre 2023 inclus, à la mairie de MERRY-SUR-YONNE, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
Le dossier complet pourra également être consulté sur le site Internet des services de l'État www.yonne.gouv.fr(rubrique Actions de l'État / Environnement / Photovoltaïque/ Enquêtes publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public du 19 septembre 2023 au 20octobre 2023 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.18 ou au 03.86.72.79.89.
Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
> soit par voie électronique :
- à l'adresse e-mail suivante :
pref-photovoltaique-merrysuryonne@yonne.gouv.fr
(Elles seront consultables sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne et donc visibles par tous),
> soit par écrit :
- sur le registre « papier » déposé à la mairie de MERRY-SUR-YONNE,
ou
- courrier adressé à la mairie de MERRY-SUR-YONNE (siège de l'enquête) à l'attention du commissaire enquêteur.
Indépendamment des dispositions ci-dessus, le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions éventuelles du public qui seront également consignées dans le procès-verbal :

ANNONCES LÉGALES

à la mairie de MERRY-SUR-YONNE, les :
- mardi 19 septembre 2023 de 9 h à 12 h,
- samedi 30 septembre 2023, de 9 h à 12 h,
- jeudi 12 octobre 2023 de 9 h à 12 h,
- vendredi 20 octobre 2023 de 16 h à 19 h.

A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport à la Préfecture de l'Yonne, à la mairie de MERRY-SUR-YONNE, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site Internet des services de l'État dans l'Yonne.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera la délivrance, assortie du respect de prescriptions, ou le refus des permis de construire.
Des informations complémentaires sur le projet peuvent être demandées auprès de M.Bertrand LUCAS, responsable du projet pour la SASU ÉNERGIE MERRY-SUR-YONNE (WPD Solar France)- 14bis rue du Chapeau Rouge 21000 DIJON - email :b.lucas@wpd.fr

AL23009536

// DIVERS

ENVOI EN POSSESSION

Suivant testament olographe en date à MERE du 15 juillet 2021 et codicille en date à MERE du 14 juillet 2023, déposés au rang des minutes de Me Laurent TOPIN notaire à MALIGNY (89800) aux termes d'un acte contenant procès-verbal d'ouverture et de description de testament du 31 août 2023, Madame Marie-Françoise BROCHARD, demeurant à MERE (89144) 11 rue de la Prière, née à MONTFERMEIL (93370) le 2 avril 1953, décédée à MERE (89144) le 15 juillet 2023, a institué trois légataires universels.
Les oppositions à l'exercice de leurs droits seront reçues entre les mains dudit notaire chargé du règlement de la succession dans le délai d'un mois à compter de la réception par le greffe du Tribunal judiciaire d'Auxerre de l'expédition du procès-verbal susvisé et copie figurée de ce testament.
Pour avis, le notaire.

AL23009815

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 15 octobre 2022,
Monsieur Didier Denis **LEGRAND**, en son vivant retraité, demeurant à JOIGNY (89300) 11 Rue des Fossés Saint Jean.
Né à VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (94190) , le 28 août 1961.
Célibataire.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité Française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à JOIGNY (89300) (FRANCE), le 21 juin 2023.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphane DROUET, Notaire, Membre de la Société Civile Professionnelle «Stéphane DROUET, Notaire» titulaire d'un Office Notarial à MIGENNES (Yonne) 75 Bis, Avenue Jean-Jaurès, le 12 septembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Stéphane DROUET, notaire à MIGENNES (89400) 75Bis avenue Jean Jaurès, référence CRPCEN : 89040, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SENS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL23009827

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Par testament olographe du 6 janvier 2015.
Monsieur Marcel Maurice GUILLET, retraité, demeurant à CHARNY OREE DE PUISAYE (89120), 9 chemin de Courboissy, DICY.
Né à MONTCORBON (45220), le 07 mars 1944.
Célibataire.
Décédé à DICY (89120), en son domicile, le 14 juin 2023.
A institué deux legataires universels.
Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Maryse BELLIAU, Notaire à CHARNY OREE DE PUISAYE(Yonne), 5 rue André Martin, le 13 septembre 2023.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession Maître Maryse BELLIAU, notaire à CHARNY OREE DEPUISAYE (89120), 5 Rue André Martin, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SENS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL23009866

Notaires

Laurent FRANCIN,
Stéphanie FAIVRE FRANCIN &
Elise LAROCHE-SAUTEREL
Notaires associés
10 Boulevard du Maréchal Davout
89000 AUXERRE

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016
Suivant testament olographe en date à ST GEORGES SUR BAULCHE du 6/03/2012,déposé au rang des minutes de Maître Laurent FRANCIN, notaire associé à AUXERRE(89000), 10 bld Davout, suivant acte contenant procès-verbal de dépôt de testament en date du 13/09/2023, Monsieur André Gibert Roger BOURGOIN, demeurant à ST GEORGES SUR BAULCHE (89000), 370 Boulevard de la Guillaumée, veuf de Madame Suzanne Eugénie RETIENNE, né à TREIGNY (89520), le 21 juin 1925,décédé à AUXERRE (89000), le 9 août 2023, a institué des légataires universels.Les oppositions à l'exercice de leurs droits seront reçues entre les mains dudit notaire chargé du règlement de la succession dans le délai d'un mois à compter de la réception par le greffe du TJ d'AUXERRE de la copie authentique du procès-verbal susvisé et de la copie figurée de ce testament.
Pour avis, le notaire.

AL23009879

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
ANNAY-LA-COTE: parcelles forestières - 1 ha 91 a 40 ca - Le rhin: A-568-569-570-579-580-595[573]-596[574]-597[574]-598[575]-599[575] – zonage : zone N du PLUi.
COURLON-SUR-YONNE : Rétrocession dans le cadre de la convention signée avec la société LAFARGE - Terres – 5 ha 44 a 10 ca - Le troncy: ZK-3 – zonage : RNU
GIROLLES: parcelles forestières - 4 ha 08 a 19 ca - Come aulong: B-58 - Come gambade: B-549 - Fouteaux: B-443 - La cave: A-841 - La chaume: A-290-291 - La fiolle: A-650-651 - Navry: ZI-70(J)-70(K) - Revers des menies: B-592 - Sous champ persin: B-18 – zonage : zone N sauf ZI 70 zone A du PLUi.
ISLAND: parcelles forestières - 16 a 50 ca - Buisson de la chaume: D-97 - zonage : zone N du PLUi
SAINT-MORE: parcelles forestières - 72 a 05 ca - Sous le messis: ZH-8 - zonage : zone N du PLUi
SERMIZELLES: parcelles forestières - 69 a 34 ca - Champs tillien: ZC-81 – zonage : zone N du PLUi
THAROT: parcelles forestières - 5 ha 89 a 64 ca - La boussau bau: A-10-14-15-59-61-63-67-72 - La petite garenne: A-153-154 - Sous noel: A-80-81 – zonage : zone N du PLUi
VOUTENAY-SUR-CURE: Rétrocession de parcelles en nature de bois-taillis, terre.
- 1 ha 16 a 17 ca - La coutote: A-681 - La morache: A-644 - Le fay: A-174 - Les brulis: C-75-91 - Les chagnats: D-207 - Voleau vaudrain: A-334 - zonage : zones A et N du PLU.
- **13 a 10 ca** - Cote des renardats: A-136 – zonage : zone N du PLU.
- **10 a 80 ca** - Le petit saumon: D-267 – zonage : zone N du PLU.
- **15 a 85 ca** - Sur vauillot: A-303 - zonage : zone N du PLU.

COURLON SUR YONNE – SERBONNES (89) - Rétrocession de parcelles en nature terre dans le cadre de la convention signée avec la société LAFARGE -
COURLON SUR YONNE : 15 ha 24 a 20 ca - Derriere le troncy: ZL-4-12 - La porte de vin-neuf: ZW-1 - La vigne des bergers: ZV-48[8]-55[9]-56[9] - Le mesnil: ZM-32[14]-33[14] - Les fontaines: ZY-31-51[31] - Zonage : RNU
SERBONNES : 4 ha 48 a 40 ca - Les patis: ZI-50(J)-50(K) - Zonage : zone NZ H du PLU.
COURLON SUR YONNE – SERBONNES (89) – Ces mêmes parcelles sont proposées à la location par le biais d'une COPP à partir de la campagne 2023/2024. la fiche de candidature à la location est à retirer auprès de la SAFER.
COURLON SUR YONNE : 15 ha 24 a 20 ca - Derriere le troncy: ZL-4-12 - La porte de vin-neuf: ZW-1 - La vigne des bergers: ZV-48[8]-55[9]-56[9] - Le mesnil: ZM-32[14]-33[14] - Les fontaines: ZY-31-51[31] - Zonage : RNU
SERBONNES : 4 ha 48 a 40 ca - Les patis: ZI-50(J)-50(K) - Zonage : zone NZ H du PLU.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 09/10/2023 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 18 rue Guynemer CS 30128 89000 AUXERRE Cedex 2, Tél.: 03 86 46 99 74 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL23009925

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION

SARL TRUCHON SARL au capital de 2000€ Siège social : 113 Grande Rue 89290 Vincelles. 419 670 047 RCS Auxerre L'AGE du 23/06/2020 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/06/2020, nommé en qualité de liquidateur M. Truchon Jean-Louis, 8 boulevard Davout 89000 Auxerre et fixé le siège de liquidation au domicile du liquidateur. Dépôt au RCS d'Auxerre

AL23009790

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Les associés de la S.A.R.L. FERDIN FILS, en liquidation, au capital de 7 622,45 € ayant son siège social et son siège de liquidation 44 rue du Collège 89160 ANCY LE FRANC et immatriculée au RCS AUXERRE n° 326 537 198, réunis en AGO le 28/07/2023, ont approuvé le compte définitif de liquidation , déchargé M. Jean-Louis FERDIN, demeurant 15 rue de la Garenne 89160 ANCY LE FRANC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS d'AUXERRE. Pour avis, Le Liquidateur

AL23009817

AVIS DE DISSOLUTION

EUREKA BFC
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000.000 euros
Siège social : Chemin de la Chapelle - Parc d'activité Bâtiment 10
89470 Moneteau
423 738 996 RCS Auxerre

L'associé unique de EUREKA, société par actions simplifiée au capital de 650.000 euros, 216 chemin du Charrel - 13681 Aubagne Cedex, 424 630 986 RCS Marseille, a approuvé le 28 aout 2023, le projet de traité de fusion établi le 28 juin 2023, aux termes duquel EUREKA absorbe EUREKA BFC, les apports effectués par cette dernière et leur évaluation, et constaté la réalisation de la condition suspensive à laquelle était subordonnée la réalisation de la fusion.
OPTIMA étant propriétaire de la totalité des actions de la société absorbante et de la société absorbée depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de traité de fusion au Greffe du Tribunal de commerce de Marseille et au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre, la fusion n'a pas entrainé d'augmentation de capital de EUREKA conformément à l'article L 236-1 du Code de commerce. EUREKA BFC a, du seul fait de la réalisation définitive de la fusion, été immédiatement dissoute sans liquidation.
Dépôt légal au Tribunal de commerce d'Auxerre.
Pour avis

AL23009826

DISSOLUTION

Au terme d'une assemblée générale extraordinaire du 12 septembre 2023, l'associé unique de l'EURL MAXFLOR, au capital de 1000 € immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n°811584374, dont le siège est situé 8 Commecy 89520 Sainpuits, a décidé la cessation de l'activité, la dissolution anticipée de la société et nommé en qualité de liquidateur Maxime CHERY, 19 rue du Temple 89000 Auxerre.
Pour avis

AL23009917

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI PATRIVAL
443 617 287 RCS AUXERRE
Dénomination : SCI PATRIVAL
Capital : 1.500 euros
Siège social
15 rue du Four 89740 VILLON

Aux termes d'une délibération en date du 05/08/2023, l'A.G.E. a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 05/08/2023 et a nommé en qualité de liquidateur M. Roland HUBERT demeurant 15 rue du Four - 89740 VILLON. Le siège de la liquidation est fixé au domicile personnel du liquidateur. Le dépôt des formalités sera effectué auprès du greffe d'AUXERRE. Pour avis - Maître Alexandre GUILPAIN

AL23009863

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ELECTROSYSTEM
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 18 rue de Courgis – Montallery
89200 VENOY
Siège de liquidation : 18 rue de Courgis – Montallery
89200 VENOY
813 561 016 RCS AUXERRE

Aux termes des décisions en date du 31 juillet 2023 prises au 18 rue de Courgis, Montallery, 89200 Venoy, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Christophe ROUILLER, demeurant 18 rue de Courgis, Montallery, 89200 VENOY, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL23009884

CLÔTURE DE LIQUIDATION

M I AUTO
SAS en liquidation
Au capital de 1 000 €
Siège social et de liquidation :
38 bis Rue des Charonnes,
89100 MALAY-LE-GRAND
849 809 041 RCS SENS

L'AGO réunie le 25/07/2023 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Merdan KOCAK, demeurant 7 Rue du 19 Mars 1962 89100 SENS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 30/06/2023. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis -Le Liquidateur

AL23009900

AVIS DE DISSOLUTION

GAEC DES ROUX
Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
reconnu le 23 avril 1984 par le comité départemental d'agrément de l'Yonne
Société civile au capital de 142 082,48 euros
Siège social : 9 rue Jean Capitain – les Roux –
89500 CHAUMOT
330 255 860 RCS SENS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2023, il a été décidé la dissolution anticipée du groupement et sa mise en liquidation amiable à compter de cette date.
Il a été mis fin aux fonctions des gérants et ces derniers, M. Olivier DUBOIS demeurant à CHAUMOT (89500), les Pichons, 18 rue Sainte Félicie, et M. Cyril DUBOIS demeurant à CHAUMOT (89500), la Meunière, 5 rue Charles Brasseur, ont été nommés aux fonctions de liquidateurs. Ils auront les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'adresse du siège social : 9 rue Jean Capitain – les Roux – 89500 CHAUMOT, siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (89100).
Pour avis, les liquidateurs

AL23009908

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 07/09/2023 à VILLENEUVE SUR YONNE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : CHEZ BERTHE ESTAMINET
Siège : Rue Gutenberg, 89500 VILLENEUVE SUR YONNE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 5 000 euros
Objet : Brasserie, petite restauration sur place et/ou à emporter, snacking
Vente de tous produits alimentaires et non alimentaires
Organisation d'évènements et de soirées à thèmes
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.Président : Madame Agathe MERCIER, demeurant 42 rue des Charmes 89500 VILLENEUVE SUR YONNE
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SENS
POUR AVIS Le Président

AL23009825

Maître Sophie GARNIER
Notaire Associé
89250 SEIGNELAY

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Sophie GARNIER, Notaire associé à SEIGNELAY le 7 septembre 2023, enregistré au SPFE AUXERRE 1 le 11/09/2023 Dossier 2023 00044186 référence 8904P01 2023 N 01019, il a été constitué la société civile suivante : Dénomination : S.C.A.J.E. Siège : AUXERRE (89000), 15 rue des Moreaux. Objet : La propriété, la gestion, l'administration de tous biens et droits mobiliers et immobiliers. Durée : 99 ans. Apports en numéraires : 1.000,00€. Capital social : 1.000,00€ divisé en 100 parts de 10€ chacune numérotées de 1 à 100. Gérants pour une durée illimitée : Madame Céline GEOFFROY demeurant à AUXERRE, 15 rue des Moreaux et Monsieur Sébastien BERNARD demeurant même adresse. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Immatriculation : RCS AUXERRE. Pour insertion Le Notaire.

AL23009867

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à SUBLIGNY du 11/09/2023, il a été constitué une société :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : NLB BATIMENT
Siège social : 7 rue des Vignes - la Haie Pèlerine 89100 SUBLIGNY
Objet social : L'acquisition, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et de tous biens et droits immobiliers, de tous droits et biens pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de SENS
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Gérant : M. Nicolas LE BRAZIDEC, demeurant 7 rue des Vignes, la Haie Pèlerine 89100 SUBLIGNY.
Pour avis, La Gérance

AL23009895

Bulletin d'abonnement

à retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE - 1, Rue des Coulots - CS80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40 - abonnement@terres-de-bourgogne.net

AVEC VOTRE ABONNEMENT

Vous bénéficiez d'un **ACCÈS ILLIMITÉ** au site agribourgogne.fr

Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants *

- ☐ RÉUSSIR Bovins — BOVINS VIANDE
- ☐ RÉUSSIR Cultures — GRANDES CULTURES
- ☐ RÉUSSIR Fruits & Légumes — FRUITS et LÉGUMES
- ☐ RÉUSSIR Lait — LAIT
- ☐ RÉUSSIR Porc — PORCS
- ☐ RÉUSSIR Volailles — VOLAILLES
- ☐ La Chèvre — LA CHÈVRE
- ☐ Pâtre — PÂTRE
- ☐ RÉUSSIR Vigne — VIGNE

NOM
PRÉNOM
RAISON SOCIALE
RUE
CP VILLE
TÉL. PORT.
EMAIL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE

☐ Je règle €

par carte bancaire n°

Date d'expiration

SIGNATURE

Terres de Bourgogne

☐ Je m'abonne pour 1 AN - 120 €

☐ Je m'abonne pour 2 ANS - 220 €

+ 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix

■ pour 1 an 55 €
■ pour 2 ans 110 €

TOTAL